

TRIBUNE

Association Nationale des Maisons des Adolescents

Paris, le 9 octobre 2026

La mobilisation des jeunes : le temps du sursaut

La mobilisation des jeunes que la France connaît aujourd'hui n'est **ni incidente, ni véritablement surprenante. En réalité, elle vient de loin.**

Depuis près de dix ans, les signaux d'alerte se multiplient et deviennent chaque année plus pressants : quasi-doublement du nombre de tentatives de suicide chez les jeunes filles, dégradation continue des indicateurs de santé mentale, multiplication des situations de décrochage scolaire et de refus scolaire anxieux, complexification des situations rencontrées par les professionnels, etc.

Les adolescents disent aujourd'hui tout haut ce qui les traverse depuis longtemps. **Parce qu'elles sont fondées, légitimes et interpellantes, leur parole, leurs inquiétudes et leurs revendications doivent être prises au sérieux.** Sans caricature, sans défiance et sans condescendance.

Les défis auxquels sont confrontées les nouvelles générations sont sans précédent, tant par leur ampleur que par leur nature : dégradation du climat, exposition directe à un contexte social et géopolitique profondément instable, transformation des métiers et du marché de l'emploi, emprise des grandes plateformes numériques. **Dans ce contexte, la mobilisation des adolescents et des jeunes est salutaire.**

L'engagement, qu'il soit citoyen, associatif ou collectif, contribue à redonner aux jeunes un sens qu'ils peinent parfois à trouver. Il crée du lien social, permet de construire sa pensée et son regard sur le monde et, surtout, **donne la possibilité de**

s'approprier son avenir et d'agir sur celui-ci. Pouvoir se retrouver, échanger, s'engager, rire, créer du collectif et faire entendre sa voix est, en soi, précieux.

Dans ces mobilisations, les adolescents portent des revendications concrètes : des amplitudes horaires trop longues, qui respectent insuffisamment leurs rythmes ; des dispositifs comme Parcoursup, susceptibles d'être des sources majeures d'anxiété ; des conditions matérielles qui ne sont pas toujours à la hauteur des exigences d'apprentissage ; et un manque criant de professionnels de santé et du social dans les établissements scolaires.

Les réponses à apporter doivent être tout aussi concrètes. Les Maisons des Adolescents et leurs partenaires, par leur implantation et leur connaissance des adolescents sont des ressources de proximité.

Mais plus largement, **cette mobilisation interroge les limites de nombreuses politiques publiques, sur lesquelles les professionnels alertent pourtant depuis des années :** effondrement de l'aide sociale à l'enfance, crise profonde de la pédopsychiatrie, fragilité de la santé scolaire, insuffisance des dispositifs de prévention et d'accompagnement des jeunes.

Les lycéennes, les lycéens et les étudiants ont des droits. Parmi eux, celui de faire entendre leur voix, de porter leurs revendications et de participer aux décisions qui concernent leur avenir.

Ils attendent des réponses.

Charles-Edouard Notredame, psychiatre et président de l'Association Nationale des Maisons des Adolescents

À propos des MDA : Au nombre de 126 sur le territoire français, les Maisons des Adolescents sont des dispositifs qui accueillent les jeunes de 11 à 21/25 ans, leurs familles et les professionnels qui les entourent, quels que soient leur besoin. Grâce à leur équipe pluriprofessionnelle, elles leur proposent une évaluation, un accompagnement limité dans le temps et une orientation personnalisés. Elles ont également une action de **prévention** et de **promotion de la santé** et de coordination des acteurs de l'adolescence.

Contact presse :

Magali Verdier, déléguée générale de l'ANMDA

magali.verdier@anmda.fr

07 61 13 99 39